Rosemont-
La Petite-Patrie

le Bulletin

Des nouvelles de votre arrondissement

BULLETIN OFFICIEL DE L'ARRONDISSEMENT DE ROSEMONT–LA PETITE-PATRIE VOLUME 6 NUMÉRO 2 – HIVER 2016

Thématique : le déneigement

En bref

Février 2016 :
un guichet unique BAM et permis

Chronique horticole

Reconnaître les maladies de l'arbre

Milieu de vie

Quelques fiertés de quartier!

Et bien plus!

Rosemont
La Petite-Patrie
Montréal

RPP_Bulletin_HIVER-2015_FINAL.indd 1 2015-11-13 16:37

Mots du maire et des conseillers

Mot du maire

Cet hiver, je vous mets au défi de redécouvrir et d'apprécier les petits plaisirs que nous apporte la saison froide. Avec la panoplie d'activités qui vous sont proposées aux quatre coins de l'arrondissement, toutes les raisons sont bonnes pour ne pas rester encabanés!

Vous êtes du genre à rechercher le confort et la chaleur? Vous ne manquerez pas d'options : allez faire un tour à la maison de la culture, à l'Insectarium ou encore dans l'une de nos trois bibliothèques de quartier qui vous offrent, en plus de leur multitude de livres et d'ouvrages, une programmation d'activités diversifiées.

Vous aimez jouer dehors, surtout au lendemain d'une bordée de neige? L'Arrondissement vous donne rendez-vous sur ses trois pentes de toboggan ou encore sur les quelque dix km de pistes de ski de fond et de sentiers pédestres ou de raquette que renferme le parc Maisonneuve. Fans de hockey? Notre territoire compte dix-huit patinoires extérieures.

Cet hiver, amusez-vous!

François William Croteau
Maire de l'arrondissement
514 872-6473
francois.croteau@ville.montreal.qc.ca

Conseil d'arrondissement

Prochaines assemblées ordinaires

Lundi 7 décembre, 19 h
Lundi 18 janvier, 19 h

À la salle Jean-Drapeau
5650, rue D'Iberville
2e étage

LE CONSEIL SUR LE WEB
Vous pouvez suivre en direct toutes les séances du conseil et soumettre vos questions et requêtes dans les 30 minutes précédant chaque séance, à : **ville.montreal.qc.ca/rpp/endirect.**

District du Vieux-Rosemont

Dans notre arrondissement, on trouve une grande force qui fait la différence dans la vie de nombreux citoyens, il s'agit de nos bénévoles. Par des actions ponctuelles ou soutenues, ces hommes et ces femmes, jeunes et vieux, permettent à leurs concitoyens d'avoir une vie meilleure. Nous ne pourrions pas nous passer d'eux.

L'hiver nous amène souvent à vivre davantage à l'intérieur. Pour les personnes seules – et elles sont nombreuses dans l'arrondissement –, cette saison est plus difficile à traverser. L'une des plus belles actions de ces bénévoles, c'est l'appel d'amitié qui permet de briser leur isolement et d'adoucir leur quotidien. Dans mon travail, j'entends aussi des témoignages de gens qui aident régulièrement leurs voisins par toutes sortes de petits gestes généreux.

C'est cette entraide que je souhaite saluer et encourager pour mettre de la chaleur dans notre hiver. Le bon voisinage constitue, à mon avis, un aspect essentiel d'un milieu de vie de qualité.

Érika Duchesne
Conseillère de la Ville
514 868-3907
erika.duchesne@ville.montreal.qc.ca

District de Marie-Victorin

L'amélioration de la convivialité et de la sécurité de nos quartiers demeure notre grande priorité. Un des axes stratégiques pour y arriver est la réduction de la vitesse dans nos rues, particulièrement dans nos rues résidentielles et écolières. Vous aurez vu apparaître, au fil des dernières semaines, de nouvelles limites de vitesse, notamment 30 km/h. Cette mesure, combinée aux autres efforts d'apaisement de la circulation, vise à faire de Rosemont un milieu de vie encore plus accueillant pour ses résidants. Résolu à procéder rapidement, l'exercice sera terminé d'ici la fin de l'année 2015. Nous commençons d'abord par les rues adjacentes aux écoles – incluant les grandes rues comme Beaubien Est, entre la 25e et la 31e Avenue – suivies des rues adjacentes à un parc et, enfin, de l'ensemble des petites rues résidentielles (telles que les avenues).

Animé par cet objectif de sécurisation et de convivialité, l'enjeu premier n'est pas d'avoir moins de voitures, mais que les voitures circulent plus lentement.

Guillaume Lavoie
Conseiller de la Ville
514 868-3931
guillaume.lavoie@ville.montreal.qc.ca

District de Saint-Édouard

L'hiver arrive à nos portes et déjà l'année s'achève, c'est le moment des bilans. En 2015, notre action a surtout été centrée sur la sécurité. Celle des piétons, bien sûr, qui demeurent toujours les personnes les plus vulnérables sur les routes, mais aussi celle des cyclistes et des automobilistes. C'est ainsi que nous avons réduit la vitesse à 30 km/h dans les rues résidentielles et fait appliquer le règlement interdisant le stationnement à 5 mètres des intersections, permettant une meilleure visibilité à tous les usagers de la route.

De plus, nous sommes fiers de signaler que la collecte des matières putrescibles s'étend maintenant à 100 % des adresses de l'arrondissement, faisant de Rosemont–La Petite-Patrie un modèle à suivre et un pionnier dans l'agglomération de Montréal en matière de gestion des déchets.

Enfin, maintenant que la saison froide arrive, je vous invite à profiter des nombreuses activités de l'Arrondissement afin de faire de cette saison un moment agréable!

Joyeuses fêtes à toutes et à tous!

François Limoges
Conseiller de la Ville
514 872-8234
francois.limoges@ville.montreal.qc.ca

District d'Étienne-Desmarteau

Depuis le dernier bulletin d'arrondissement, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts. Pour mieux servir mes concitoyens, j'ai choisi de rejoindre l'équipe du maire Denis Coderre. Il faut reconnaître les bons coups de son Administration comme le sauvetage de BIXI, la réforme du financement des Arrondissements ou encore la création du Bureau de l'inspecteur général.

De plus, avec ma nouvelle responsabilité de porte-parole vélo pour l'administration centrale, je suis très heureux de mettre l'épaule à la roue et de contribuer à l'essor de notre magnifique ville.

Pour notre arrondissement, comme l'hiver est à nos portes, permettez-moi de vous parler trottoirs. Nous avons augmenté la cadence de réfection, mais il y encore du chemin à faire pour améliorer les infrastructures de l'arrondissement. Il faudra, cet hiver, porter une attention vigilante au déneigement et au déglaçage de nos trottoirs. La politique de déneigement adoptée par l'administration de la ville-centre nous aidera dans ce dossier.

N'hésitez pas à me joindre pour toutes questions ou demandes.

Marc-André Gadoury
Conseiller de la Ville
514 872-8390
marc-andre.gadoury@ville.montreal.qc.ca

Bon à savoir!

Un guichet unique BAM et permis en février 2016

Dès la mi-février, le bureau Accès Montréal (BAM) de l'Arrondissement vous accueillera au 2e étage du 5650, rue D'Iberville. Une seule porte d'entrée pour tous vos besoins!

L'implantation d'un guichet unique BAM et permis nous permettra de vous offrir un meilleur service. Que ce soit pour déposer une demande de permis, pour prendre possession de votre bac recyclage, pour payer votre compte de taxes ou encore pour vous procurer la médaille d'identité de votre chat ou de votre chien, vous n'aurez qu'à vous présenter au 2e étage. Mais d'ici là, le BAM continue de vous servir au 3e étage du 5650, rue D'Iberville, de 9 h à 17 h.

APERÇU DES SERVICES OFFERTS
Bacs de recyclage de résidus alimentaires
Carte Accès Montréal
Jardins communautaires (inscription et paiement)
Programmation culturelle et de loisirs
Permis pour chiens et chats
Constats d'infraction (information et paiement)
Demande de permis (explications, dépôt et paiement)
Heures d'accueil dès février 2016 Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30

Rappel : depuis le 1er mars 2015, la limite de paiement en argent comptant au bureau Accès Montréal est de 500 $.

La sécurité avant tout

Poursuivant ses efforts pour améliorer la sécurité des déplacements sur son territoire, l'Arrondissement a annoncé l'implantation de deux nouvelles mesures d'apaisement de la circulation, cet automne : la remise en vigueur de l'interdiction de stationner aux intersections et la réduction de la vitesse maximale à 30 km/h dans les rues.

Le dégagement des intersections a fait ses preuves partout où il a été implanté. Il améliore grandement la visibilité aux abords des intersections et diminue d'autant les risques d'accident impliquant les automobilistes, les piétons et les cyclistes. Cette réglementation existe depuis toujours dans le Code de la sécurité routière.

L'Arrondissement a également diminué la limite de vitesse à 30 km/h dans ses rues résidentielles, suivant en cela une tendance de plus en plus populaire dans les grandes villes du monde. À Montréal, quatre arrondissements montréalais ont déjà adopté cette mesure. Outre les rues résidentielles, l'Arrondissement réduira aussi la limite de vitesse de 50 à 40 km/h dans les rues artérielles. La vitesse des grandes artères reste limitée à 50 km/h.

Un budget équilibré et une saine gestion

Le nombre de résidants étant en augmentation constante, la situation financière de l'Arrondissement est préoccupante et l'équilibre budgétaire demeure fragile. Afin de répondre à ce défi tout en maintenant les services aux citoyens, la Direction de l'arrondissement continue d'assurer une saine gestion financière, de réduire au minimum l'utilisation du fonds de réserve, d'accomplir des efforts de rationalisation de la main-d'œuvre et de miser sur un important gain de productivité.

Le budget de fonctionnement pour 2016 s'élève à 64 152 200 $. Cette somme servira en priorité à rendre l'arrondissement plus sécuritaire, durable et convivial pour tous. Elle sera investie dans des interventions et activités variées telles que : apaisement de la circulation, réfection routière, entretien des parcs et des rues, déneigement, aménagement de ruelles vertes, lutte contre l'agrile du frêne, animation du domaine public, activités culturelles et sportives, etc.

Programme triennal d'immobilisations 2016-2018

Arrondissement de plus en plus populaire, Rosemont–La Petite-Patrie compte maintenant 140 764 résidants, ce qui entraîne une hausse des besoins en services de toutes sortes.

L'Arrondissement projette des dépenses d'immobilisations de 26 520 000 $ pour les trois prochaines années afin d'effectuer l'entretien, la réfection et la construction de plusieurs installations. Parmi les projets à venir, l'aménagement d'un nouveau skateparc au parc du Père-Marquette sera réalisé en collaboration avec les usagers.

De même, l'Arrondissement maintiendra le rythme de ses investissements pour l'apaisement de la circulation et la réfection routière en consacrant 1,7 M$ par année à ces activités, jusqu'en 2018.

Pour plus de détails :
ville.montreal.qc.ca/rpp

Le nouveau skateparc se voudra le reflet des besoins de ses usagers, étroitement liés au projet.

Déneigement

L'hiver en ville, ça se prépare!

L'ABC du déneigement

Aux portes de l'hiver, nous avons jugé bon d'aborder la thématique du déneigement. L'objectif est simple : mieux faire connaître le défi que représente chaque tempête de neige pour nos équipes.

Dès octobre, tout l'équipement et la flotte de 70 véhicules destinés aux opérations de déneigement sont inspectés; plus d'une cinquantaine d'employés sont formés sur les appareils, la sécurité et les procédures; des centaines de tonnes de sels et d'abrasifs sont entreposées dans les hangars, en quantité suffisante. Déjà, nous sommes prêts pour affronter l'hiver.

L'Arrondissement prévoit un budget annuel de 7 M$ pour le déneigement.

Bonne lecture!

Dès octobre : la flotte de véhicules est inspectée, les employés sont formés, le sel et les abrasifs sont entreposés... Nous sommes prêts!

Les grandes étapes

Les interventions sont établies en tenant compte de quatre à cinq bulletins météo par jour. Les étapes sont les suivantes : épandage, déblaiement, chargement et élimination de la neige.

DÈS QUE LA NEIGE DÉBUTE : les équipes déblaient et épandent un mélange de fondants et d'abrasifs sur l'ensemble des rues et des trottoirs.

- Les fondants, composés d'un mélange de sels, permettent de faire fondre la neige et la glace plus rapidement.
- Les abrasifs, composés de pierres, augmentent l'adhérence à la chaussée.

QUAND LES ACCUMULATIONS DÉPASSENT 2,5 CM : le déblaiement est enclenché, avec une quarantaine d'appareils qui fonctionnent sans interruption. Selon la quantité de neige tombée, le territoire est entièrement déblayé en quelques heures et les opérations se poursuivent en continu jusqu'à la fin du déneigement.

QUAND LES ACCUMULATIONS ATTEIGNENT 15 CM : les opérations de chargement débutent. Une armada composée de 70 véhicules divers se met alors en branle, soit souffleuses à haute performance, épandeuses avec pelle, tracteurs-chargeurs, autoniveleuses, appareils de trottoir, etc. À partir de cette année, la décision de lancer les opérations de chargement est prise par la Ville-centre.

ÉLIMINATION DE LA NEIGE : toute cette neige est transportée par camions aux sites d'élimination de la neige. En un hiver, plusieurs milliers de voyages peuvent être dirigés vers le complexe environnemental de Saint-Michel.

Des chiffres impressionnants

Notre territoire

- 234 km de rues et 400 km de trottoirs
- 50 écoles, 20 établissements de santé, 4 casernes, 3 artères commerciales, 3 stations de métro, plus de 500 arrêts d'autobus
- Un million de mètres cubes de neige par hiver à ramasser

Temps requis

- 96 heures pour 20 cm (4 jours)
- 108 heures pour 25 cm (4 ½ jours)
- 120 heures et plus pour plus de 25 cm (5 jours et plus)

Équipement et ressources

- Une armada de 70 véhicules spécialisés
- L'engagement de plus d'une cinquantaine d'employés
- Environ 7 000 tonnes de sel pour faire fondre la neige et la glace plus rapidement
- 2 000 tonnes d'abrasifs pour améliorer l'adhérence à la chaussée

Interventions prioritaires

- Assurer les déplacements dans les rues et sur les trottoirs, en commençant par le réseau artériel et en terminant par les rues locales
- Déblayer les arrêts d'autobus, les accès aux établissements de santé, aux résidences pour personnes à mobilité réduite, aux services d'urgence, aux stations de métro, etc.
- Tenir compte de tous les besoins (automobiles, transport collectif, piétons, cyclistes, activité économique, etc.)

Des milliers de déversements de neige sont effectués au complexe environnemental de Saint-Michel par nos équipes.

Plus de 230 km de rues à déneiger : la distance séparant Montréal et Québec.

Des techniques modernes

L'Arrondissement n'a pas lésiné au fil des ans sur l'amélioration de ses techniques et de son équipement. Chaque fois que l'hiver est à nos portes, les employés affectés au déneigement se rencontrent et réfléchissent à de nouvelles façons de faire pour améliorer encore davantage les opérations.

Lorsqu'une tempête s'abat sur Montréal, nos équipes sont à pied d'œuvre pour faciliter et sécuriser le plus rapidement possible les déplacements sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement.

Une amélioration en continu

- Le rajeunissement de la flotte a permis d'abaisser la moyenne d'âge des véhicules à huit ans.
- L'utilisation des nouveaux appareils de trottoir et de rue assure un gain de productivité important.
- L'Arrondissement utilise cinq souffleuses à haute performance (2 500 tonnes de neige à l'heure) qui permettent de réduire le temps de chargement, notamment en déneigeant une rue en un seul passage.
- Deux souffleuses à trottoir permettent de dégager les trottoirs impraticables lors des chutes de neige exceptionnelles.
- Des modifications apportées aux méthodes d'épandage d'abrasifs permettent une réduction de la consommation de sel et une meilleure efficacité à basse température.
- L'utilisation de camions semi-remorques pouvant transporter de 50 à 70 mètres cubes de neige augmente la capacité du volume de chargement.
- Pour tous les trottoirs de l'arrondissement, l'utilisation de quatre appareils de déneigement équipés d'épandeurs (qui doublent la quantité de pierres ou de sel) permet de diminuer le temps de cette opération.

Nouveauté : restez branchés!

Une application intelligente, appelée INFO-Neige MTL, permettra aux citoyens de mieux « vivre » la période du déneigement. Elle présentera la planification et l'évolution des opérations de déneigement afin de faciliter le stationnement. Disponible sur Apple Store et Google Play, elle permet de localiser une rue pour connaître l'avancement des opérations de chargement de la neige.

Pour les résidants de Rosemont – La Petite-Patrie, elle sera disponible graduellement au cours de l'hiver.

Tous les détails à :
ville.montreal.qc.ca/deneigement

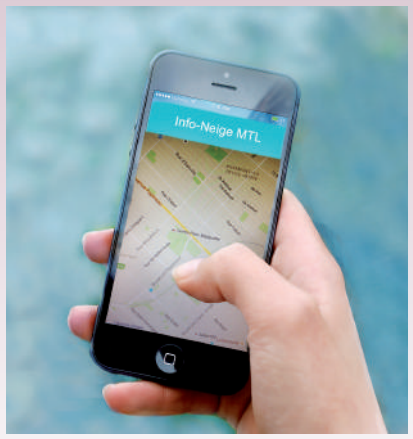

Un coup de pouce qui fait la différence

Voici quelques trucs afin d'aider nos équipes à assurer un déneigement rapide et efficace.

Stationner sa voiture ou son vélo adéquatement

Il faut éviter de stationner son véhicule en angle, trop près du trottoir ou à un coin de rue. Rabattre les miroirs lorsque c'est possible est également une bonne précaution. Il convient de stationner son vélo à l'intérieur des espaces clôturés plutôt qu'à l'extérieur, de manière à dégager la rue, les trottoirs et le mobilier urbain.

Pelleter la neige sur son terrain

En tout temps, il est interdit de pousser la neige dans la rue. Autant les entrepreneurs privés que les résidants qui ont retenu leurs services sont passibles d'une amende allant de 60 $ à 100 $ pour une première infraction.

Déneigement et collectes

Il est conseillé de ne pas placer les poubelles ainsi que les sacs ou bacs de recyclage et de résidus alimentaires sur les bancs de neige, mais de les déposer plutôt sur les terrains privés afin d'éviter qu'ils ne soient happés par la chenillette ou la niveleuse lorsqu'elles déneigent le trottoir.

Protection du jardin de rue et du carré d'arbre fleuri

Il faut installer des tuteurs, aux quatre coins de votre carré d'arbre ou de votre jardin de rue, d'une hauteur minimale de 5 pi et munis de bandes réfléchissantes. Il faut également retirer les éléments décoratifs et le balisage (pierres, bordures, clôtures, etc.) afin de prévenir les blessures et les bris des appareils de déneigement.

Stationnements incitatifs

La Ville met gratuitement à la disposition des citoyens plus de 6000 places de stationnement de nuit. Les places disponibles sont diffusées sur le site Internet de la Ville de Montréal (ville.montreal.qc.ca/deneigement). L'utilisation du transport en commun est fortement encouragée.

Remorquage

Véhicule remorqué? Il faut téléphoner à la ligne Info-remorquage, au 514 872-3777, ou visiter le site Info-Remorquage. En service 24 h sur 24, en période de chargement de la neige.

Tous les détails à :
ville.montreal.qc.ca/deneigement

La signalisation temporaire : pour mieux s'y retrouver

Si les opérations de déneigement doivent avoir lieu de jour (après 7 h), la signalisation est installée la veille, entre 15 h et 20 h. Si le déneigement doit avoir lieu en soirée (après 19 h), les panneaux sont placés avant 15 h pour la première opération de nettoyage.

Pour les soirs subséquents, les panneaux sont installés en avant-midi, entre 7 h et 11 h. Il peut arriver que les panneaux aient été installés, mais que le déneigement ne soit pas effectué. Cette situation est rare, mais elle survient lorsque trop de voitures mal garées retardent la progression des opérations ou que l'équipement brise en cours d'utilisation.

Les entraves automobiles sont la principale cause de ralentissement des opérations de déneigement.

Parlons horticulture

Reconnaître les maladies de l'arbre

D'aspect menaçant, certains signes de maladies, comme la présence de nombreuses taches noires, la chute prématurée des feuilles recroquevillées ou l'écoulement sur le tronc d'un liquide visqueux, ont sûrement attiré votre attention. Voici quelques précisions au sujet de l'importance réelle de certains troubles fréquemment rencontrés sur nos arbres urbains.

Les facteurs propices aux maladies

Certaines conditions climatiques encouragent la germination des champignons ou la multiplication de bactéries responsables d'infections primaires, auxquelles un arbre vigoureux présente une meilleure résistance. Ainsi, en période de sécheresse, arroser un arbre le protège des maladies. Les blessures, les tailles tardives ou drastiques ou même une surdose d'engrais azotés prédisposent certains végétaux aux infections.

Voici une brève description de quatre maladies touchant fréquemment les arbres de notre ville. Pour compléter ces informations, consulter le carnet horticole du site d'Espace pour la vie : **espacepourlavie.ca**.

Brûlure des feuilles du marronnier

Maladie fongique favorisée par un temps humide et pluvieux au printemps et en été. Les dégâts esthétiques affectent les feuilles par des taches jaunâtres irrégulières s'agrandissant et brunissant pendant l'été. Ayant peu d'impact sur la survie d'un arbre, le dessèchement et la chute prématurée des feuilles marquent la gravité de l'infection.

Anthracnose

Les variations climatiques influencent les effets de l'anthracnose. Le temps chaud et sec met rapidement fin à cette infection fongique. Sur le limbe des jeunes feuilles apparaissent des taches circulaires ou des plaques irrégulières grandissantes pouvant entraîner la défeuillaison de l'arbre. Sans être mortels, ces épisodes de défoliation suivies d'une deuxième feuillaison épuisent l'arbre, vidé de ses réserves. Sont affectés : le frêne, l'orme, l'érable, le tilleul, etc. Un emplacement à l'ombre et une feuillaison hâtive augmentent la sensibilité à cette maladie.

Tache goudronneuse de l'érable

Quoique spectaculaires, les dommages causés par cette maladie fongique demeurent esthétiques sans menacer la vie des érables. La douceur de l'hiver combinée aux pluies printanières favorise son développement. La pâleur jaunâtre des taches du début d'été se transforme en une croûte noirâtre aux formes variées. À répétition, cette infection affaiblit les arbres, qui deviennent plus réceptifs aux autres maladies et plus attractifs pour les ravageurs.

Les actions préventives contre ces trois maladies fongiques :

- Ramasser les feuilles tombées au sol.
- Jeter les feuilles infectées en évitant le compostage domestique qui ne permet pas de détruire les spores de champignons.

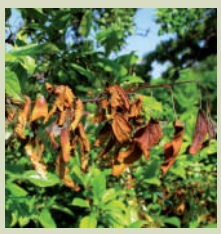

Brûlure bactérienne des rosacées

Appelée aussi Feu bactérien, cette maladie causée par une bactérie se propage très rapidement, surtout lors d'un printemps chaud, humide et pluvieux. Souvent mortelle, ses signes évoluent en quelques semaines, commençant par la flétrissure et le noircissement des fleurs, la nécrose et l'enroulement des nouvelles pousses, pour se terminer par une exsudation de toutes les parties infectées. Peu résistants, plusieurs jeunes arbres succombent à cette maladie.

Les actions préventives contre cette maladie bactérienne :

- Tailler, par temps sec, les branches infectées en coupant dans la partie saine, de 30 à 50 cm sous la zone décolorée. Jeter les résidus de coupe.
- Ramasser et détruire les feuilles, les fruits et les débris infectés tombés au sol.
- Abattre les arbres sévèrement atteints en arrachant les racines. Détruire tous les résidus de coupe.

Une seconde vie pour nos frênes

Cette année, plusieurs centaines d'arbres ont été plantés dans l'arrondissement, pour la plupart en remplacement de frênes dépérissants. Âgés d'environ huit ans, ces nouveaux arbres contribuent au verdissement du quartier, améliorent la qualité de l'air et limitent les conséquences néfastes de l'infestation de l'agrile sur votre milieu de vie.

Visionnez la vidéo illustrant toutes les étapes de plantation : facebook.com/arrondissementRPP

La pépinière municipale renferme plus d'une vingtaine d'essences d'arbre.

Plutôt que de simplement abattre les frênes infestés, nous avons décidé de leur donner une seconde vie en valorisant leur bois. Vous aurez le plaisir, au printemps 2016, de voir les frênes de l'Arrondissement être transformés en copeaux de bois à utiliser dans le compost, les carrés d'arbre et les jardins de rue ou être utilisés pour la fabrication de mobilier urbain et même servir de support pour la culture de champignons.

Adepte d'agriculture urbaine et de jardinage?

Suivez la page Facebook de l'Arrondissement et demeurez informé des activités du printemps!

Facebook.com/RosemontPP

Ci-dessous et à la page suivante :

1. *L'un des nouveaux arbres plantés en 2015 qui arbore une jolie boucle rose.*
2. *L'« hôtel à insectes » est une initiative citoyenne visant à accueillir les abeilles solitaires, un atout pour vos aménagements floraux.*
3. *L'auteure Élise Gravel, résidante de l'arrondissement, lors de l'inauguration d'un banc de parc en l'honneur du Grand Antonio.*
4. *L'inauguration du Jardin des enfants, un espace d'agriculture urbaine unique, qui se veut aussi éducatif qu'amusant.*
5. *L'événement* Van Horne Station *a su marier à trois reprises, et de belle façon, musique électronique, art urbain et cuisine de rue.*
6. *Un aperçu des nombreuses réalisations de résidants de l'arrondissement qui ont fleuri le quartier cet été.*
7. *Les artistes du groupe Beau Dommage, tous rassemblés lors de l'inauguration de la ruelle nommée en leur honneur.*
8. *Voici une nouvelle murale qui s'offre à vous, à l'intersection de l'avenue Papineau et du boulevard Rosemont.*
9. *Le saviez-vous? On dénombre désormais 82 ruelles vertes sur le territoire de l'arrondissement.*
10. *Plus d'une vingtaine de balises ont été installées cette année pour sécuriser les passages pour piétons.*
11. *De nouveaux supports à vélos design et fonctionnels ont été installés aux quatre coins du quartier.*

Quelques fiertés de quartier!

Voici un aperçu des nouveautés de l'année qui ont fait jaser dans le quartier : installations musicales, œuvres d'art, mobilier urbain, initiatives citoyennes, projet de verdissement et bien plus encore. Laissez-vous inspirer et partagez notre fierté!

3

4

5

6

7

8

9

10

11

Médias sociaux

Suivez-nous!

/arrondissementRPP
/bibliRosemont
/bibliLaPetitePatrie
/bibliMarc-Favreau
/lesjardinsderpp
/skateparkrpp

Arr_RosemontPP

Arr_RosemontPP

Horaire des installations durant la période des fêtes

Bureau Accès Montréal Bureaux administratifs Comptoir des permis Mairie d'arrondissement	Fermés du 24 décembre au 4 janvier inclusivement.
Arénas Étienne-Desmarteau et Père-Marquette	Fermés les 24, 25, 26 et 31 décembre ainsi que les 1er et 2 janvier.
Piscine Père-Marquette Piscine Rosemont Piscine Saint-Denis	Fermées les 24, 25, 26 et 31 décembre ainsi que les 1er et 2 janvier.
Bibliothèque de La Petite-Patrie Bibliothèque de Rosemont Bibliothèque Marc-Favreau	Fermées les 24, 25, 26 et 31 décembre ainsi que les 1er et 2 janvier.
Maison de la culture	Fermée du 23 décembre au 6 janvier inclusivement.

Pour connaître les heures d'ouverture et les activités offertes :

- Composez le 311
- Allez à ville.montreal.qc.ca/rpp
- Communiquez directement avec l'établissement concerné

Vos vedettes!

Voici quatre des citoyens qui ont retenu votre attention cette année sur la page Facebook de l'Arrondissement. Les « Croisés dans le quartier » qui vous ont fait connaître leur histoire, drôle ou touchante, cumulent tous ensemble plus de 1 000 « J'aime ».

Croisés dans le quartier

Jolyane, Pierrette et Raymond, Phil.

Merci!

Le *Bulletin* en version électronique a été remplacé par une infolettre mensuelle.

Abonnez-vous : ville.montreal.qc.ca/rpp/infolettre

Coordonnées

Mairie d'arrondissement
5650, rue D'Iberville, 2e étage
H2G 2B3 • 311

Bureau Accès Montréal
5650, rue D'Iberville, 3e étage
Ouvert du lundi au vendredi,
de 9 h à 17 h • 311

Permis
Rendez-vous et renseignements :
514 868-3566

ATTENTION : dès l'ouverture du guichet unique Bam et Permis, à la mi-février 2016, les heures d'accueil seront modifiées. Voir article en page 3 du présent Bulletin.

Bibliothèque de La Petite-Patrie
6707, avenue De Lorimier
514 872-1733
Section jeunesse : 514 872-1732

Bibliothèque de Rosemont
3131, boulevard Rosemont
514 872-4701
Section jeunesse : 514 872-6139

Bibliothèque Marc-Favreau
500, boulevard Rosemont
514 872-7272

Maison de la culture de Rosemont–La Petite-Patrie
6707, avenue De Lorimier
514 872-1730

Écocentre La Petite-Patrie
1100, rue des Carrières
514 872-7706

Écoquartier
5350, rue Lafond
514 727-6775

Tandem Rosemont–La Petite-Patrie
Centre Gabrielle-et-Marcel-Lapalme
5350, rue Lafond, local R-160
514 270-8988

Police :
Poste de quartier 35 (La Petite-Patrie)
920, rue Bélanger
514 280-0135

Poste de quartier 44 (Rosemont)
4807, rue Molson
514 280-0144

Urgence : 911

Coordination
Division des communications

Design graphique
Ann-Sophie Caouette

Révision
Jocelyne Hébert

Impression
FL Chicoine

Distribution
Postes Canada

ISBN 978-2-7647-1062-3

Le bulletin de l'Arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie est distribué à toutes les portes du territoire deux fois par année.

ville.montreal.qc.ca/rpp